

Cher(e) Collègue,

Afin que vous puissiez prendre vos dispositions, je vous prie de bien vouloir noter qu'un conseil municipal aura lieu le :

LUNDI 13 JANVIER 2025 à 18 HEURES 30

Salle du Conseil

et se déroulera comme suit :

Ordre du jour :

- ✓ Police municipale: Nouveau régime indemnitaire à compter du 1/01/2025 (suite approbation du Comité Social Territorial du CDG 24)
 - ✓ Modification des statuts de la CCILAP
 - ✓ Autorisation d'exécuter des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2025.
 - ✓ Décisions modificatives

Questions et informations diverses

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Marie-Laure LACOSTE

<u>Rappel</u>: Durant les 3 jours précédents la séance et le jour de la séance les conseillers municipaux peuvent consulter les dossiers concernant les points inscrits à l'ordre du jour en Mairie.